Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2183

Artikel: On recherche hausse des prix! : sortie de crise avec ou sans inflation
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014403

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

perpétuer un système électoral favorisant les grands partis tout en se prévalant du scrutin proportionnel. L'autonomie cantonale garantie par la Constitution fédérale leur permettrait pourtant d'introduire le scrutin majoritaire que pratiquent d'ailleurs les Grisons et les deux Appenzell. Mais ce changement impliquerait une votation populaire qu'ils craignent de perdre. Ils préfèrent donc maintenir un pseudo-scrutin proportionnel qui ne respecte pas le principe de l'égalité des chances. La souveraineté cantonale ne constitue qu'un prétexte pour empêcher l'émergence d'*outsiders* qui mettrait en péril la domination des barons locaux.

On retrouve ce même problème au niveau fédéral. Mais il échappe à la compétence du TF. DP l'a évoqué à plusieurs reprises (DP 1977): de nombreux cantons disposent d'un nombre insuffisant de sièges au Conseil national pour que s'y applique pleinement le scrutin proportionnel prévu par la Constitution. C'est là l'une des taches aveugles de la démocratie helvétique.

On recherche hausse des prix!

Sortie de crise avec ou sans inflation

Jean-Pierre Ghelfi - 03 novembre 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32328

Pourquoi, malgré les milliers de milliards d'unités monétaires injectés par les banques centrales (DP 2182), l'inflation n'a-t-elle toujours pas décollé? De nombreux avis ont déjà été exprimés sur ce thème, sans fournir de réponse très convaincante. Le sujet n'est pas tout simple.

Exemple parmi d'autres, *Le Monde* a traité cette question à plusieurs reprises ces derniers temps. L'un de ces textes fait état d'un quasi-désarroi des banquiers qui *«font tourner leurs équations pour comprendre pourquoi l'inflation reste si basse»*. La présidente de la Fed, la banque centrale des Etats-Unis, aurait même laissé entendre que *«notre cadre de compréhension de la dynamique de l'inflation pourrait être mal défini d'une manière fondamentale»*.

Le texte original de l'exposé de Janet Yellen ne comporte rien d'aussi affirmatif. Elle s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'inflation fait de la résistance, en dépit de la reprise des activités. Elle relève que *«notre compréhension de la dynamique de l'inflation pourrait être biaisée à certains égards»*, ce qui la conduit à émettre quelques hypothèses pertinentes sur le prix de l'énergie, sur la fiabilité des statistiques du chômage, sur les changements dans les habitudes de consommation, sur l'influence des nouvelles technologies, sur l'effet de la revalorisation de la monnaie américaine, et d'autres encore. Elle n'en conclut pas moins qu'avec une hausse des prix légèrement inférieure à 2%, le comité de politique monétaire de la Fed considère que la situation se normalise progressivement.

Statut particulier

Aux Etats-Unis, sur une année, la hausse des prix est de 1,9%. En Grande-Bretagne, le taux d'inflation approche les 3%, conséquence de la baisse de la livre sterling qui renchérit les prix des produits importés (le Brexit est passé par là!). En Allemagne, ce taux atteint 1,7% et en France 0,9%. Dans les 19 pays de la zone euro, le taux moyen se situe à 1,5%. Il est donc excessif d'affirmer que les prix restent partout collés au plancher — même en France d'ailleurs. Ils se rapprochent désormais des 2% visés par les banques centrales.

Finalement il n'y a guère qu'en Suisse que cette

«normalisation» se fait désirer, avec un taux, calculé sur douze mois, de 0,5%. Ce relèvement particulièrement faible provient en bonne partie de la revalorisation du franc et de la persistance d'intérêts très bas, voire négatifs.

Notre monnaie a un statut particulier. Elle est considérée comme une monnaie refuge — un havre de sécurité lorsque des vents trop violents agitent d'autres économies. La Banque nationale doit en tenir compte. La marge de manœuvre dont elle dispose pour définir sa politique monétaire s'en trouve réduite, contrairement à celle de la Banque centrale européenne (BCE) ou de la Fed. La BNS devra probablement attendre que ces deux banques centrales relèvent leurs taux d'intérêt pour pouvoir en faire autant. Décisions qui se feront probablement attendre. La BCE ne paraît en tout cas nullement pressée de modifier sa politique.

Un très vif refroidissement

Pour tenter de se faire une idée plus complète du contexte actuel, il est opportun de procéder à un bref détour par la crise des années 1930. Deux statistiques peuvent nous aider. Celles de l'indice des prix d'une part et celle de l'évolution du chômage d'autre part. En Suisse, entre 1929 et 1936, l'indice des prix a sévèrement chuté: de 20%. Il a retrouvé en 1941 son niveau de 1929. Au cours de la même période, le nombre des demandeurs d'emploi, en moyenne annuelle, a plus que décuplé passant de 8'131 à 104'842. Le niveau de 1929 a été retrouvé en 1947. Comme on voit, ces années de crise ont été marquées par un très vif refroidissement.

Ces deux indicateurs ne suffisent évidemment pas à rendre compte de toutes les caractéristiques d'une crise. Ils fournissent cependant des informations utiles à notre réflexion. C'est l'occasion de rappeler que, dans un texte de 1930, Keynes avait demandé aux banques centrales d'intervenir, prévoyant, si elles restaient passives, une crise profonde. Il n'a pas été entendu, car son propos allait à l'encontre de l'idéologie libérale dominante. Ainsi, au lieu de se rétablir *«spontanément»*, l'économie s'est enfoncée dans la crise.

Un changement essentiel

Par rapport à la crise des années 1930, celle de ce nouveau siècle a connu un changement essentiel: l'intervention des banques centrales. Cette politique a permis de limiter les dégâts. L'économie n'a pas implosé. L'indice des prix n'a pratiquement pas reculé. Le chômage a augmenté, mais dans une proportion nettement moindre.

Il faut aussi relever d'autres changements très importants: la création de l'Union européenne, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de multiples traités internationaux relatifs aux échanges commerciaux. L'économie s'est mondialisée, ou *«globalisée»* selon la terminologie anglo-saxonne. Les biens et les services sont devenus plus diversifiés, accessibles et disponibles souvent à des prix sans concurrence, comme on dit. En complément de leurs interventions monétaires, les banques centrales ont sensiblement réduit les taux d'intérêt, ce qui est avantageux pour les emprunteurs, privés et publics.

Patience et longueur de temps…

Toutes ces modifications des conditions-cadres de l'économie mondiale ont eu pour conséquence que les prix augmentent plus modérément que par le passé. Dans un premier temps, cette évolution ne fait pas vraiment l'affaire des banques centrales qui souhaitaient pouvoir remonter les taux d'intérêt afin de disposer de leur principal levier habituel pour piloter la conjoncture. Ce problème n'est cependant plus celui des banques centrales en général, mais spécifiquement celui de la BNS. En effet, la situation, comme nous l'avons vu, s'est déjà largement normalisée aux Etats-Unis et dans la zone euro.

Dans ce contexte, il importe avant tout que les économies parviennent progressivement à bien relever la tête. Elles paraissent d'ailleurs être sur cette bonne voie. Si cette tendance se confirme, les prix finiront eux aussi par se rappeler à notre bon souvenir

et par reprendre leur augmentation, peut-être même pour dépasser le cap des 2%.

«Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage», disait La Fontaine. Il n'est pas surprenant que ce proverbe soit oublié à l'ère du monde désormais interconnecté dans lequel nous baignons, où tout doit se produire immédiatement. Sauf que les choses ne se passent pas si vite quand il s'agit d'effacer les stigmates d'une crise et de permettre à l'économie de retrouver un fonctionnement un tant soit peu équilibré. Le proverbe vaut particulièrement pour la BNS. Car notre banque nationale semble désormais bel et bien la seule à devoir patienter jusqu'à ce que l'inflation redécolle…

Rentes vieillesse: d'où viennent les disparités entre femmes et hommes?

L'impact décisif de la répartition des tâches familiales et de l'accès au marché du travail

Danielle Axelroud Buchmann - 25 octobre 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32300

Prévoyance vieillesse 2020 a été refusé dans les urnes. Les analyses du scrutin se font attendre. Mais il semble clair d'ores et déjà que le vote des femmes a pesé lourd dans la balance. Cela dit, nous n'allons pas pouvoir échapper longtemps encore à une augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Une nouvelle mouture de la réforme de la prévoyance vieillesse, si elle veut passer la rampe, devra donc offrir aux femmes certaines compensations.

Une étude récente, mandatée par l'Office fédéral des assurances sociales et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, s'est penchée sur les différences entre les rentes vieillesse des femmes et des hommes et sur les causes de ces disparités. La recherche porte sur les personnes ayant pris leur retraite entre 2002 et 2012, et âgées de moins de 76 ans en 2012.

L'écart entre les rentes des hommes et des femmes

Les rentes cumulées des femmes (AVS, prévoyance professionnelle et individuelle, toutes rentes confondues) sont en moyenne inférieures de 37% à celles des hommes L'analyse plus détaillée est intéressante: si l'écart en défaveur des femmes n'est que de 2,7% pour les rentes AVS, il se creuse à 63% pour les rentes de la prévoyance professionnelle. L'écart est important aussi pour la prévoyance individuelle (54,5%), mais les montants en cause restent relativement faibles.

Retenons donc l'écart de 63% pour les rentes de la prévoyance professionnelle: si les rentes moyennes des hommes étaient par exemple de 1'000 francs, celles des femmes ne se monteraient qu'à 370 francs. On savait que la prévoyance professionnelle individuelle ignorait la solidarité, mais on n'imaginait certainement pas une telle disparité entre hommes et femmes.

Plus que les inégalités salariales (on y reviendra plus bas), c'est l'accès problématique des femmes au marché du travail ainsi que la participation inégale des hommes aux tâches familiales et domestiques qui sont à l'origine des inégalités criantes des rentes de la prévoyance professionnelle. En effet, les écarts les plus importants concernent les femmes mariées et celles qui ont eu des enfants.

L'état civil crée des différences colossales

Les femmes mariées sont les